

Centres Hospitaliers (CH) de Montceau les Mines et Le Creusot : mêmes intérêts, mêmes combats. Face aux restructurations destructrices, seule un réseau sanitaire librement choisi et complémentaire, et contrôlé par usagers, personnels et élus est apte à répondre aux besoins réels des populations et des territoires

Amicale Solidarité Michel

"Le Collectif de Défense des 2 Centres Hospitaliers appelle à se joindre à la **manifestation organisée par l'intersyndicale le mardi 18 janvier à 10 H sur le site de Jean Bouveri** pour y défendre les revendications suivantes :

- Non à la loi Bachelot, oui à la défense des services publics hospitaliers de proximité.
- Retrait immédiat du rapport du Coordonnateur et fin de la mise sous tutelle des 2 CH.
- Réintégration des Directeurs à la gestion qui ne sont en rien responsables des déficits provoqués par plus de 10 ans de disettes budgétaires de l'État.
- Annulation de tous les déficits structurels perpétrés par les tutelles pour faire disparaître le service public hospitalier de proximité au bénéfice des cliniques privées.
- Re-basage annuel budgétaire pour mettre en adéquation les besoins de financements à ceux des dépenses nécessaires aux traitements des patients et pour pourvoir à des investissements d'équipements et de rénovation.
- Consolidation de tous les emplois existants.
- Embaucher pour rendre à nouveau attractifs les services de nos 2 CH et améliorer les conditions de travail des personnels qui ont beaucoup souffert du Groupement.
- Réinvestir le bâtiment chirurgical St Exupéry à Montceau en y réinstallant les services de chirurgie disparus depuis le Groupement de Coopération (GCS) en faillite.
- Réaffecter une maternité, une pédiatrie et un service d'urgences avec traitements sur place au CH montcellien.
- Si il y a construction d'un nouveau CH en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) jamais l'ouverture des travaux de construction ne doit être conditionnée au préalable par des fermetures de services et des suppressions de personnels dans les 2 CH qui doivent au contraire obtenir la garantie d'y être affectés dès son ouverture.

Ou ne sommes-nous aujourd'hui ? L'heure du bilan a sonné.

Quelle est la situation économique des deux Établissements ? la faillite !

L'Hôtel Dieu est en faillite

Montceau est en faillite et sous administration provisoire

Cette faillite a été accélérée pour les deux établissements :

- a. par la mise en place du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS),
- b. par le prétendu plan de retour à l'équilibre
- c. par la redistribution des activités entre le Creusot et Monceau
- d. par la fermeture de 25 lits
- e. par la suppression de 70 emplois

Des millions d'Euros ont donc été engloutis dans des restructurations qui conduisent à la perte des deux établissements alors qu'elles étaient présentées comme des moyens d'assainir des situations et de développer nos établissements.

Les populations du territoire, les représentants des personnels ont été trompés.

Quelle est la situation de la réponse aux besoins des populations ? un immense gâchis !

Nos établissements ne sont plus attractifs ni pour les patients, ni pour les personnels.

On cherche à se faire soigner ailleurs quand on peut

On cherche à travailler ailleurs quand on peut

Des centaines de personnes parmi les plus pauvres ne peuvent déjà plus avoir accès aux soins

Qui est responsable de cette situation? L'Etat et ceux qui l'on soutenu !

La preuve a été administrée de la responsabilité de l'Etat dans la situation économique et sociale désastreuse des hôpitaux du territoire.

C'est la politique de mise en concurrence entre Montceau et le Creusot alors qu'on prétendait travailler à la coopération

C'est le non financement par l'Etat de politique de restructuration (rachat par Montceau de St Exupéry)

C'est la politique tarifaire menée depuis 2004 (T2A à 100%) qui a conduits les deux hôpitaux à la faillite.

C'est l'imposition du GCS et du « plan de retour à l'équilibre »

Alors aujourd'hui !

1. L'état exige un nouveau plan de retour à l'équilibre qui consisterait :

- a. En la fermeture de 80 lits supplémentaire ce qui porterait à 105 le nombre de lits fermés
- b. La suppression de 180 emplois environs, après les 70 déjà supprimés

- c. Une nouvelle redistribution des activités entre Le Creusot et Montceau
- d. La fermeture des Urgence sur l'un des deux sites

Ne vous y trompez pas, ce nouveau plan n'est pas le dernier. En fait, ce qui est recherché, c'est la réduction au maximum des capacités d'activités médicales et chirurgicales sur le territoire pour les transférer au secteur privé à but lucratif

Les salariés et les populations doivent imposer le développement de l'offre de soins public sur le territoire pour cela exiger:

1. Le retrait du rapport Metais et de ses conclusions
2. Un véritable plan visant à développer l'activité MCO et psychiatrique sur le territoire par :
 - a. L'arrêt des fermetures de lits
 - b. L'arrêt des suppressions de postes et d'emplois
 - c. La mise en œuvre d'un plan d'investissement et de financement visant à moderniser bâtiments et matériel
 - d. Un plan d'investissement et de financement du nouvel hôpital
 - e. La recapitalisation sans conditions et sans contrepartie du GCS
 - f. La fourniture de subventions d'équilibres pérennes visant à combler l'insuffisance de financement de l'activité par la seule T2A
3. Le financement de l'investissement par des économies sur le personnel a fait partout en France la preuve de son inefficacité économique et sociale. Dans ces conditions le financement des investissements devra être réalisé par :
 - a. Des subventions d'investissement versées sans contreparties autres que la réalisation des investissements
 - b. Des emprunts bonifiés à long terme
4. L'ouverture de négociations avec les organisations syndicales sur :
 - a. Le volet social du futur projet d'Établissement
 - b. Un plan d'apurement de l'emploi précaire
 - c. Un plan de formation visant la reconnaissance de la qualification et le professionnalisme des personnels